



*Congrégation des  
Sœurs de Saint-Joseph  
de Saint-Marc*



*La Supérieure Générale*

Colmar, le 11 juin 2009

Mes bien chères Sœurs,

En cette année où nous cheminons vers le jubilé du 200<sup>ème</sup> anniversaire de notre Fondateur, l'intense préparation spirituelle à la fête de la Pentecôte nous a fait particulièrement ressentir la joie de nous retrouver chaque jour, Sœurs de Saint Joseph et Oblats, dans la prière autour de l'Abbé Pierre-Paul Blanck.

Nous constatons avec bonheur combien toutes les provinces, délégations et communautés missionnaires se mobilisent pour entrer dans le Jubilé, et se préparent à le célébrer avec un grand esprit de foi et de confiance en la Divine Providence. C'est avec enthousiasme que vos Sœurs de la Communauté du Généralat traduisent actuellement la neuvaine d'ouverture du Jubilé.

**Toute naissance célèbre la vie**

La naissance de notre Fondateur, comme toute naissance d'ailleurs, célèbre la vie dont la source est Dieu Lui-même. Nous savons à quel point cette Source a régénéré notre existence mortelle dans la Pâque du Christ Jésus et combien son Esprit Saint nous donne chaque jour d'y communier, afin que, nous puissions la partager avec nos frères et sœurs. Jésus qui a dit : "*Je suis venu pour qu'ils aient la Vie et qu'ils l'aient en abondance !*", nous fait, chaque jour, don de sa propre Vie dans le Pain descendu du ciel pour la vie du monde !

Témoins de ce mystère de Dieu qui **s'offre** et **se donne** pour la vie du monde, nous sommes aujourd'hui bouleversées par l'obstination de tant d'hommes et de femmes qui abandonnent la Source de la vie et instaurent sournoisement d'abord, mais toujours méthodiquement, "une culture de mort" qui éclate au grand jour avec des dégâts irréversibles et souvent irréparables dans la jeunesse de nations entières qui se disent civilisées.

Rappelons ici ce message brûlant de Jean-Paul II :

*Un engagement particulier doit concerner certains aspects de la radicalité évangélique, qui sont souvent les moins compris, au point de rendre impopulaire l'intervention de l'Église, mais qui ne sauraient pour autant être absents des rendez-vous ecclésiaux de la charité. Je veux parler ici du devoir de s'engager pour le respect de la vie de tout être humain depuis sa conception jusqu'à sa fin naturelle. ... Pour que le témoignage chrétien soit efficace, spécialement dans ces domaines délicats et controversés, il est important de faire un gros effort pour expliquer, de manière appropriée, les motifs de la position de l'Église, en soulignant surtout qu'il ne s'agit pas d'imposer aux non-croyants une perspective de foi, mais d'interpréter et de défendre les valeurs fondées sur la nature même de l'être humain. La charité se fera alors nécessairement service de la culture, de la politique, de l'économie, de la famille, pour que partout soient respectés les principes fondamentaux dont dépendent les destinées de l'être humain et l'avenir de la civilisation. (Jean-Paul II, Lettre apostolique : Novo millennio ineunte, §51)*

Le jubilé de la naissance du Fondateur est une occasion merveilleuse pour engager la conscience de la Congrégation dans ces "rendez-vous ecclésiaux de la charité" et prendre une nouvelle part au combat pour la vie de tout être humain, à côté des laïcs, qui souhaitent s'engager dans ce sens et sollicitent notre participation.

Notre Congrégation a toujours été sensible aux problèmes de la famille et, en particulier, à ceux liés à la dignité de la maternité. Sœur Denise Schnabel avait essayé, avec son Conseil, de mettre en place une aide pour les femmes enceintes en difficulté, au niveau de la clinique Ste Thérèse à Colmar ainsi que j'ai eu l'occasion de le rappeler à Mgr Grallet, archevêque de Strasbourg, dans la lettre que je lui ai envoyée pour l'informer de notre jubilé et de ce qui se cherche en Congrégation aujourd'hui.

Dans nos cliniques en Allemagne, les Sœurs de la Province St. Trudpert ont,-elles aussi, toujours veillé à défendre les valeurs chrétiennes et à favoriser l'engagement pour la vie. Mais les problèmes des maternités précaires se rencontrent également en Allemagne.

Par notre charisme nous sommes appelées à accueillir et à propager la Vie que chaque jour notre Dieu nous offre dans son sacrement d'Amour l'Eucharistie ; plénitude qui tient l'univers et son histoire dans un mystère de Miséricorde infinie. Nous voulons servir cet Amour avec une conscience et une ardeur renouvelées en notre monde si bouleversé.

En Eglise, des laïcs nous rejoignent pour se tenir avec nous dans la grâce du charisme de notre Congrégation et servir, à la place qui est la leur, l'Amour qui les motivent et les envoie. Deux associations d'Amis, deux groupes d'oblats dans les deux provinces, allemande et française, cheminent avec la Congrégation. D'autres se préparent, et de nouvelles formes d'affiliation se cherchent. Cette année préparatoire au Jubilé semble porter des fruits...

### **Un projet pour servir une "culture de vie"**

Le 19 mars dernier, une affiche parée d'une touchante image de l'établi de Nazareth a été apposée au fond de l'église et dans d'autres points stratégiques du Couvent Saint-Marc. Elle annonçait, tout de go, la création de la fondation de la Fraternité mariale des "Compagnons de Saint Joseph" en invitant les personnes s'y intéressant à se manifester, soit à la Province de France, soit par e-mail aux "Compagnons de Saint Joseph".

L'affiche indique les co-fondateurs de la Fraternité, le Père Claude Bonaïti, dominicain, directeur des pèlerinages diocésains, le Professeur Edouard Belaga, scientifique, père de famille nombreuse, Elisabeth et Christophe Leloup, anciens responsables des Equipes Notre-Dame, aujourd'hui parents de six enfants, dont trois adoptés avec de graves handicaps physiques et mentaux.

Simple et laconique, l'affiche manifeste la sympathie des membres fondateurs de la Fraternité pour la vocation de notre Congrégation et leur volonté de contribuer en tant que prêtres et laïcs engagés à l'épanouissement et au rayonnement de notre Congrégation. Elle annonce aussi les aspirations fondamentales « *de cette nouvelle Fraternité catholique étroitement liée à la spiritualité et aux activités de la Congrégation des Sœurs de Saint Joseph de Saint-Marc et, comme elle, à la fois contemplative et active* » en ces termes :

*« Nous réfléchissons et nous contemplerons ensemble les vertus héroïques de Saint Joseph qui a porté sur ses épaules le mystère et la fragilité du Seigneur et de sa Sainte Mère. En assumant la responsabilité pour des membres les plus fragiles de notre société à commencer par les membres de notre Fraternité – jeunes chômeurs, personnes âgées en détresse du fait de leur solitude, maternités précaires, familles éclatées – nous chercherons à imiter ses vertus. »*

Parmi ces nobles œuvres de charité, le projet "Maternités précaires" occupe la place centrale. Certes, ce projet n'engage aujourd'hui que la Fraternité des Compagnons, actuellement en construction, et non pas la Congrégation. Tout en encourageant et accompagnant le projet, la Congrégation se fait un devoir de chercher à discerner à travers le dynamisme et le développement du projet son rôle propre, le niveau et le caractère de son éventuel engagement.

Je peux d'ores et déjà vous donner quelques précisions utiles sur l'histoire, la pertinence du projet ainsi que l'originalité de son concept et l'état actuel de son développement.

### **L'histoire du projet**

Conçu initialement par le Professeur Belaga, le projet a mûri de longue date et fut l'objet d'une relecture approfondie sous la direction spirituelle de l'Abbé René Frison (Curé de Saint Pierre le Jeune à Strasbourg), de Dom Vianney-Marie Arnauld (bénédictin de l'Abbaye Saint Paul de Wisques, près de Boulogne-sur-Mer), du Père Bonaïti. Il s'est aussi affiné dans les échanges multiples entre M. Belaga et les théologiens et pasteurs de l'Eglise, tels que : les si regrettés Cardinal Lustiger et Mgr Johannes Dyba de Fulda. Dans sa vision générale, le projet a déjà reçu la bénédiction de l'Eglise, tout particulièrement, par le Cardinal Barbarin (mars 2008) et par le Cardinal Vingt-Trois (juin 2008). De son côté, le Cardinal Cottier, au Vatican, a béni, par une lettre adressée au Professeur Belaga, l'acte de fondation du 19 mars 2009 sous lequel on doit comprendre un engagement moral et fraternel entre les personnes qui constituent le noyau de la future Fraternité. Il ne s'agit d'aucune façon encore d'un acte juridique ou canonique.

Depuis quelques décennies déjà, le problème des maternités précaires se présente comme étant des plus urgents. Etant donné le contexte culturel de la société européenne avec ses tabous idéologiques et médiatiques, il est presque insurmontable.

### **Pertinence publique et fondements spirituels du projet :**

Il est incompréhensible et éventuellement criminel qu'en France, à côté de toute une riche structure, à la fois officieuse (Planning familial) et officielle (les hôpitaux, la Sécu, etc.) de soutien aux femmes enceintes qui décident d'avorter pour éviter momentanément la responsabilité de la maternité, il n'existe aucune structure comparable, ni officieuse (sauf quelques associations, vues par le public et la majorité de la presse comme marginales sinon dangereuses), ni officielle, de soutien aux femmes enceintes qui, confrontées à des difficultés importantes d'ordre familial, culturel, social ou économique, souhaiteraient cependant assumer leur maternité mais sont dirigées vers les salles d'IVG. Cette situation est aggravée par le fait que le militantisme français pro-vie manque de vision pragmatique du problème. La réflexion chrétienne simplifie trop les enjeux théologiques de la lutte pro-vie. D'après les Évangiles, nous n'avons pas à culpabiliser, voire condamner les quelques 200.000 femmes, ou plus, qui chaque année en France rejettent violemment leur maternité. Mais nous avons le devoir de célébrer la décision des femmes qui voudraient dire "Oui" à leur maternité. Nous avons l'obligation d'assumer le rôle généreux et discret de protecteurs, dans l'esprit de Saint Joseph, à l'égard des femmes qui seraient prêtes à dire "Oui" mais qui se trouvent tragiquement fragilisées, comme le fut la Vierge Marie tout de suite après l'Annonciation devant son fiancé et, éventuellement, devant la société hébraïque de son temps, toutes différences et proportions gardées.

### **Et voici une esquisse d'une solution au problème des maternités précaires :**

La question des sensibilités publiques : Paradoxalement, les médias et même des professeurs de collèges et de lycées sont plus éloquents devant leurs élèves à propos de l'importance du sexe dite «safe» (sécurisé) qu'à propos de la dignité de la vocation parentale et tout particulièrement, de la vocation maternelle. Nous proposons donc, d'élaborer un système de mesures publiques éducatives, semblables à celles qui ont été développées pour sensibiliser aux problèmes du handicap (avec l'année du handicap proclamée par le Président de la République Chirac marquant un tournant dans l'attitude de la société) ou bien aux problèmes du cancer, thème qui était tabou pour la société française, il y a juste quelques années.

### **Le projet dans l'originalité de son concept :**

Création d'une **porte publique** bien visible où chaque future mère en difficulté puisse "frapper et trouver" de l'aide.

Une femme qui aspire à devenir mère dans des conditions précaires telles que la pression des obligations familiales, sociales ou professionnelles, le manque de ressources ou même, franchement, les hostilités, l'animosité, les scandales et les intrigues des proches visant son projet d'accueillir un enfant, doit avoir l'opportunité de discuter en toute discrétion son projet maternel, en compagnie de son partenaire ou seule, avec une équipe mixte, constituée de conseillers expérimentés, fonctionnaires et bénévoles, pour discerner le caractère et l'importance de ses difficultés.

Cette équipe, accréditée par un organisme public bien connu et respecté (comme la Caisse d'Allocations Familiales, par exemple,) proposera à la future mère des mesures concrètes pour l'aider à organiser sa vie de famille, qu'elle soit duo- ou monoparentale.

C'est cette équipe aussi qui cherchera des bénévoles pour accompagner la future mère et son enfant pendant la première ou les deux premières années décisives après la naissance de l'enfant. Ainsi, une étudiante d'université par exemple pourrait être aidée à régler sa situation administrative auprès du décanat de sa faculté, ou sa réintégration à la fac après son congé de maternité par des enseignants bénévoles.

Cette équipe pourrait aussi, au travers de familles bénévoles, assurer l'accompagnement de futures mères fonctionnaires ou salariées sur lesquelles pèserait la menace d'exclusion, de solitude familiale ou sociale.

### **Le projet dans son développement actuel :**

Il est évident qu'un tel projet nécessite au préalable une recherche approfondie, des dialogues avec des organismes publics et des associations déjà existantes, ainsi que l'étude des expériences de nos voisins européens. Ces préparations doivent aboutir à un projet pilote, avec la création de l'Association de bénévoles dont les objectifs ponctuels et les statuts seront élaborés en fonction des résultats de la

recherche préliminaire. Cette Association, non confessionnelle par ailleurs à cause du contexte actuel de la société française, sera entièrement prise en charge, au stade de sa création comme dans son fonctionnement ultérieur, par les "Compagnons".

Au regard de l'ampleur de ce problème social, force est de constater que les associations existant actuellement en France, aujourd'hui trop dispersées et isolées, ne sont pas en mesure de relever le défi. Dans ce contexte, les "Compagnons" ont pris contact avec le Conseil Régional d'Alsace ainsi qu'avec plusieurs structures associatives d'accueil d'inspiration catholique, telles que "Clair Logis" à Nancy et Paris, "Maison Betleem" à Toulon, "Tom-Pouce" dans la région parisienne et l'ASME, l'importante association suisse à Bâle.

### **La part actuelle et future de la Congrégation dans cette œuvre**

A cause de l'ampleur même du problème et de sa gravité, notre sensibilité est comme paralysée et la culture ambiante réussit à banaliser et à taire le crime qui perdure. J'invite la Congrégation à développer la conscience du drame humain qui est en cause, d'entendre avec le cœur de l'Eglise le cri étouffé de tous ces enfants et de leurs mères écrasées par ce désastre en France, en Europe et dans le monde.

Ce qui se cherche avec la Congrégation est d'abord un partenariat spirituel au travers de notre charisme d'adoration eucharistique et de service de charité. Par contre, pour l'heure, l'action de grande envergure repose uniquement sur les "Compagnons". Cette action se veut coopération avec le plan divin sur l'homme et la femme appelés à fonder une famille, cellule de base d'une société apte à générer une culture de la vie et une civilisation de l'amour.

En accueillant le projet des "Compagnons", la Congrégation doit faire un discernement spirituel, et avancer avec prudence sur le plan pratique. Pour ma part, j'engage ma totale responsabilité et j'accompagne les "Compagnons" qui, dans ce projet, partagent également celui de servir la Congrégation elle-même. J'apprécie leur intention de contribuer, par le projet même, au bien de la Province de France et plus particulièrement au Couvent Saint-Marc, mais plus largement au rayonnement de la Congrégation dans l'Eglise.

Fortes de la tradition spirituelle et apostolique de la Congrégation dont témoignent les premières Sœurs, nous affirmons avec elles que, nous aussi, nous voulons servir avec charité sur les chemins que la Divine Providence Elle-même nous ouvre et nous prépare. Oui, la vie toujours nous devance et nous interpelle ! Nous voulons être vigilantes et rester vaillantes, comme nous y invite l'Eglise et son Magistère, pour faire face aux défis inédits de la société moderne.

**Pour conclure** je vous propose un extrait de l'homélie du 10 mai en Terre Sainte où le pape Benoît XVI a évoqué particulièrement la vocation de la famille dans le dessein de Dieu : *"faire rayonner l'Amour divin qui est la source et l'ultime accomplissement de tous les autres amours de nos vies."* Parlant de la femme, il rappelle : *"Combien nous avons besoin de façon urgente de ce que le pape Jean II appelait le « charisme prophétique » des femmes (cf. Mulieris dignitatem, 29) (2) comme porteuses d'amour, enseignantes de la miséricorde et artisans de paix, apportant chaleur et humanité à un monde qui trop souvent juge la valeur des personnes d'après les froids critères de l'utilité et du profit. Par son témoignage public de respect vis-à-vis de la femme et sa défense de la dignité innée de toute personne humaine, l'Eglise ... peut apporter une importante contribution au progrès d'une vraie culture humaniste et à la construction de la civilisation de l'amour."*

Mes bien chères Sœurs, il me reste à vous remercier de tout cœur pour l'accueil que vous faites à ce courrier dont vous mesurez la portée. Vous remercier pour la prière du cœur que vous consentez à élever vers notre Père du Ciel, pour que ce projet puisse se réaliser avec la bénédiction de Dieu et selon sa très sainte volonté.

Vous remercier pour les multiples attentions que vous avez eues à l'occasion de la Sainte Sophie, pour vos paroles encourageantes et surtout pour l'assurance de votre prière qui m'est d'un secours précieux et indispensable.

Pour ma part, je porte toutes et chacune de vous, quotidiennement, dans mon cœur et ma prière reconnaissante.